BNP Paribas obtient le Label diversité™

13/04/2009 à 12h26

Extraits de diverses pages du site BNP Paribas. Liens inclus dans le texte.

BNP Paribas fait partie des 7 premières entreprises à avoir obtenu le "Label diversité". Fin 2005, BNP Paribas décidait de contribuer à l'effort collectif en faveur des banlieues en créant un programme spécialement dédié au développement de l'emploi et à l'intégration dans les zones urbaines sensibles : le "Projet Banlieues".

L'objectif de ce projet ambitieux est d'aider à la création d'emplois, à l'accompagnement scolaire aux enfants en difficultés et de créer du lien social dans les quartiers sensibles©. BNP Paribas alloue, par ailleurs, un million d'euros par an de taxe d'apprentissage a des collèges situés en Zone d'Education Prioritaire.

« En vertu de La Charte de la diversité, nous nous engageons à chercher à refléter la diversité de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification. » (voir autres points)

***Contact presse** : Alia Ouabdesselam*

Questions : *• les Français ont-ils été consultés sur "la diversité ethno-culturelle" ou la "diversité" leur a-t-elle été imposée au fil des ans ?*
• les Français ont-ils validé les politiques migratoires, le laxisme ET le cynisme des différents gouvernements ?
• la BNP (et les autres entreprises) seraient-elles prêtes à signer une charte du respect de l'identité française (un terme qui reste à définir, mais auquel le flou des mots "diversité culturelle et ethnique" n'a rien à envier ? [sur l'identité française, commencer ici]
• la BNP (et les autres entreprises) sont-elles prêtes à reconnaître la pré-éminence en France et en Europe d'un ensemble de valeurs, de peuples et de coutumes ?